

DEMANDE D'AFFILIATION GARANTIE OBSÈQUES

N° de contrat : GOA 251

Je soussigné(e)

Nom : Nom de jeune fille :

Prénoms :

Né(e) le : Tél. :

Adresse :

CP & Ville : Email :

IMPORTANT Collectivité (Ville/CASQ/CCAS/SIAD) :

- ✓ Demande mon affiliation à l'offre La Garantie Obsèques souscrite par le C.O.S de Saint Quentin.
- ✓ Accepte que les services comptables effectuent un prélèvement mensuel sur mon salaire de **3.80 €/mois** en règlement de la cotisation familiale.
- ✓ Déclare :
 - Être en activité et âgé(e) de moins de 65 ans au moment de mon affiliation.
 - Être avisé(e) que je peux demander communication et rectification de toute information me concernant et figurant sur tout fichier à l'usage du C.O.S de St Quentin, ou de GMC Europe, à l'adresse du C.O.S de St Quentin.
 - Être avisé(e) que cette affiliation prendra fin dès que je quitterai les collectivités (retraite, démission, fin ou rupture de contrat, disponibilité, mutation et congé parental) ou lorsque le contrat de travail ne permet plus de prélever la somme de 3.80 € tous les mois.

Date :

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, les adhérents disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données à caractère personnel, de limitation du traitement et d'opposition au traitement. Si l'adhérent (sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, scan ou photocopie selon le cas, de sa carte d'adhérent et de sa CNI) souhaite faire valoir ses droits relatifs à ses données personnelles, il peut le faire par mail à l'adresse suivante : cos@saint-quentin.fr ou par écrit à : C.O.S - B.P 420 - 02107 SAINT-QUENTIN CEDEX

Nous vous rappelons cependant que la plupart de ces données nous sont nécessaires pour le traitement de vos différentes prestations. En cas d'opposition ou de limitation au traitement, sans les informations dont nous avons besoin, nous ne serons peut-être plus en mesure de vous octroyer certaines de ces prestations.

En cas de réponse insatisfaisante, l'adhérent souhaitant déposer une réclamation peut contacter la CNIL.